

Sud de l'Oise

De l'eau du robinet contaminée : «Mon cardiologue a cru que j'avais un cancer du foie»

C'était en août 2025. Christophe Decaen, habitant de Bornel, dans le sud de l'Oise, se sent tout patraque. Il n'a plus aucune énergie. Début septembre, il reprend le sport. Mais son état ne s'améliore pas. Alors mi-septembre, il décide de faire une prise de sang. «Mes gamma étaient à 311, le taux normal est situé entre 15 et 73, montre-t-il. Le cardiologue me dit "c'est un cancer du foie". Là, tout s'effondre. On met tous les projets en stand-by. Le choc a été violent. Je ne comprenais pas : je ne bois pas d'alcool, je ne fais pas d'excès...»

Pour en avoir le cœur net, Christophe Decaen passe une batterie de tests : scanners et IRM rythment ses semaines. Avant qu'un médecin lui refasse passer une analyse sanguine. En novembre, son taux redevient normal, ce n'est finalement pas un cancer. Plus de peur que de mal donc, mais une sacrée frayeur, et des questions qui se posent.

Quelques mois plus tard, le Roso (Regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise) alerte sur une pollution de l'eau au PFAS, des substances chimiques, au sein de plusieurs captages du sud de l'Oise, notamment à Dieudonné, Bornel et Esches. Bingo, Christophe est persuadé que son coup de mou vient de son robinet. Car les dates correspondent.

TROIS CAPTAGES ÉTAIENT CONTAMINÉS

Tout commence à l'été 2024. Une campagne d'analyses de l'ARS (Agence régionale de santé) des Hauts-de-France réalisée par Veolia révèle que ces trois captages sont contaminés. De nombreuses communes sont touchées. Parmi elles, Bornel, Esches et Dieudonné en effet, mais aussi Fosseuse, Belle-Église, La Chapelle-Saint-Pierre, Sainte-Geneviève, Novillers, et plusieurs hameaux d'Ully-Saint-



Didier Malé, président du Roso, organisait une réunion publique au Mesnil-en-Thelle à ce sujet mardi 17 juin. Il a déposé une plainte auprès du parquet de Beauvais.

Georges. Il faut donc aller chercher l'eau ailleurs, de l'eau plus propre à distribuer sur le réseau en attendant la décontamination. «Des travaux ont été effectués pour 800 000 à 900 000 €, indique Didier Malé, président du Roso. Ça pèse un peu sur le budget d'un syndicat des eaux.»

Mais alors, combien de temps cette a-t-elle été consommée polluée ? «On ne sait pas d'où vient cette pollution, ni depuis combien de temps ça dure. L'ARS n'avait pas les réponses à nos questions», explique au Parisien Alain Letellier, président du Syndicat mixte d'eau potable des Sablons. Le Roso, lui, a découvert cette pollution «par hasard, début 2025 sur le site de la Dreal des Hauts-de-France, en épluchant un fichier Excel de 12 000 lignes».

«UNE MAUVAISE COMMUNICATION» POUR LE ROSO

Pour Didier Malé, la communication à ce sujet est partie avec six mois de retard. Et les consommateurs ont largement eu le temps d'être contaminés. «L'ARS nous dit

qu'il n'y a pas de problème car ça a été réglé, mais c'est comme si une centrale nucléaire pétait et qu'on disait aux gens que tout va bien car l'incendie a été éteint, non ils sont quand même contaminés aux particules radioactives. Là c'est pareil, les PFAS mettent neuf ans à sortir de l'organisme.»

Afin d'en avoir le cœur net, le président du Roso commande des analyses sanguines en avril 2025. Olivier et Corinne, deux anciens habitants de Dieudonné qui ont bu l'eau du robinet pendant trente ans se plient au jeu. Didier Malé, qui n'a pas bu d'eau issue d'un captage contaminé, aussi. «J'avais 5 µg/l de sang de PFOA (une sorte de PFAS), Olivier et Corinne 50, soit dix fois la valeur», indique Didier Malé.

UNE PLAINTÉ DÉPOSÉE AUPRÈS DU PARQUET

Il n'en fallait pas plus pour que le Roso dépose une plainte auprès du parquet de Beauvais, le 22 avril. Une plainte déposée contre X, mais aussi contre l'entreprise Draka Fileca, située à Sainte-Geneviève, pour plusieurs motifs : atteinte à l'environ-

nement, mise en danger de la santé d'autrui et non-respect de la réglementation. «Jusqu'en 2008, cette entreprise a rejeté ses eaux polluées dans le fossé», regrette Didier Malé. «Il y avait de l'acétone, du teflon, de l'huile, du cyanure...» liste Gérard Chatin, salarié de l'entreprise de 1973 à 1986.

L'affaire est désormais entre les mains de la brigade de gendarmerie de Méru. En attendant, les personnes inquiètes de leur état de santé peuvent faire des analyses de sang. «Ça entraîne des risques cardio-vasculaires avérés», explique le docteur Xavier Lambertyn, inquiet pour l'avenir à ce sujet. L'eau est un enjeu d'avenir, de santé publique. Beaucoup de médecins relaient l'info. Si on s'y met tous, on mettra peut-être nos politiques devant le sujet.»

Christophe Decaen, quant à lui, va beaucoup mieux. Mais il n'exclut pas de mener une action en justice contre les politiques qui n'auraient pas avertis à temps la population.